



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 12 mars 2018

## Invitation presse

### Exercice d'alerte au tsunami 'CARIBE WAVE 2018'

Le jeudi 15 mars 2018, la Martinique ainsi qu'une cinquantaine de pays et territoires dans les Caraïbes participeront à un exercice international d'alerte au tsunami nommé "Caribe Wave 2018".

Selon le scénario établi par le Groupement Intergouvernemental de Coordination/Système d'Alerte aux Tsunamis pour la CARaïbe (GIC/SATCAR), organisateur de l'exercice, un séisme fictif dans la zone Caraïbe générera un tsunami qui concernera notamment les côtes de la Martinique.

Cet exercice, dont la première édition date de 2011, permettra de tester une nouvelle fois :

- le système d'alerte montante vers les autorités publiques responsables de la gestion de crise ;
- les procédures de diffusion de l'alerte descendante rapide vers la population (les services opérationnels, les mairies, les opérateurs et les médias).

Près de 200 000 personnes joueront l'exercice sur l'ensemble de la zone Caraïbe.

En Martinique, 3 500 personnes, dont une vingtaine de communes et plus de 20 000 collégiens et lycéens (par le biais des établissements scolaires) se sont inscrits pour participer à l'exercice, via le site <http://www.tsunamizone.org/francais/>. Elles ont choisi soit de mettre en place une sensibilisation, soit de jouer un exercice d'évacuation.

Le préfet de la Martinique activera les structures de gestion de crise zonale (COZ) et départementale (COD) pour décider, avec tous les partenaires concernés, des dispositions opérationnelles à mettre en place pour faire face à la situation.

Cette année, une attention particulière sera portée sur les itinéraires d'évacuation et sur les 650 sites refuges identifiés.

***La presse est invitée à la présentation de l'exercice et du site internet permettant à chaque habitant de la Martinique de situer les sites refuges par rapport à son lieu de résidence ou de travail  
mardi 13 mars 2018 en préfecture (COD – Entrée Rue Louis Blanc), à 10h.***

**Contacts réservés aux médias :**

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972